

Deux lieux d'accueil

■ ■ ■ SPAD Association Soins Prévention
et Accompagnement à Domicile

Antenne de Scionzier
Du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

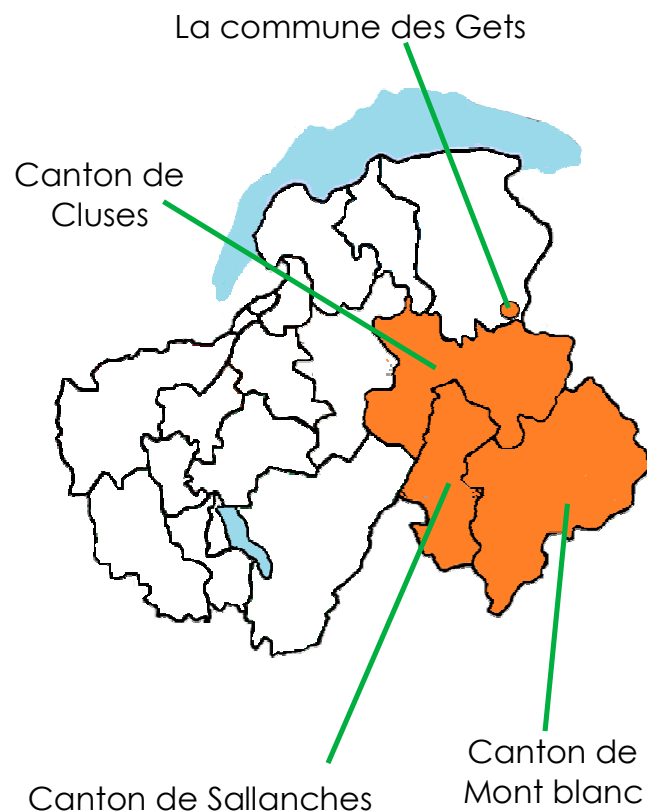
16 Rue du Collège
74950 SCIONZIER

Antenne de Sallanches
Sur rendez-vous.

Quai des Warens
74700 SALLANCHES

Equipe Spécialisée Alzheimer & Maladies Neurodégénératives

Secteur

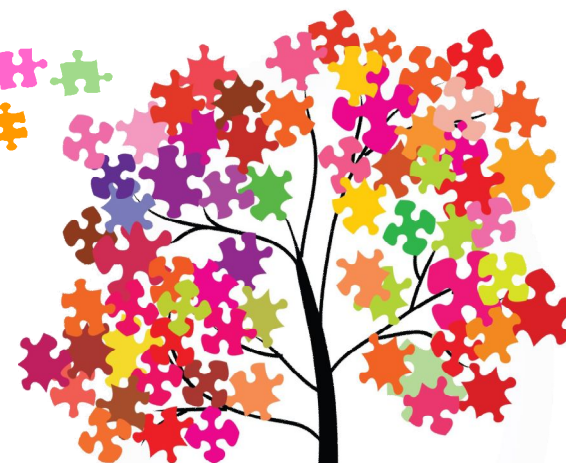


Adresse postale

SPAD ESA
BP 501 Scionzier
74305 Cluses Cedex

Tel : 04 50 98 40 48
Fax : 04 50 98 87 58
emsad@spadf.org

<http://www.spadf.org>



Vallée de l'Arve

04 50 98 40 48

Qui peut en bénéficier

L'ESA s'adresse aux personnes souffrantes de maladie neuro-dégénérative liées à l'âge (maladie d'Alzheimer, SLA, Parkinson ...) et à leurs aidants.

Nos objectifs

Cette équipe a pour objectif une prise en charge globale du patient ainsi qu'un accompagnement et un soutien aux aidants

Maintenir l'autonomie de la personne via ses capacités préservées (motrices, sensorielles, cognitives...).

Redonner du sens au quotidien .

Optimiser les conditions du maintien afin de retarder l'éventuelle entrée en établissement.

Notre équipe intervient à domicile

- Dès le diagnostic de la maladie,
- Durant la maladie au stade léger ou modéré,
- Lors de situations complexes à domicile.

Elle ne peut intervenir qu'avec l'accord de la personne malade et sur prescription médicale.

Que propose l'équipe

1. Evaluation à domicile des besoins et de la demande,
2. Un bilan des capacités de la personne, de son environnement,
3. Suite à ce bilan, un projet **d'accompagnement** personnalisé est établi avec la personne et l'aidant principal,
4. Des séances d'accompagnement sont alors proposées et adaptées **en lien avec le projet d'accompagnement.**

Les **séances** proposées sont adaptées aux capacités et souhaits de la personne.

En fin d'accompagnement un compte rendu est transmis au médecin prescripteur et/ou au médecin traitant.
Nous travaillons en partenariat avec différents professionnels locaux.

Notre équipe

- Elle est constituée de :
- Une infirmière coordinatrice,
 - Une psychomotricienne,
 - Une ergothérapeute,
 - Des assistants de soins en gériatrie.

Comment en bénéficier

Nous intervenons sur **prescription médicale spécifiant**

« faire pratiquer 12 à 15 séances d'accompagnement et de réhabilitation pour la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée par une équipe spécialisée Alzheimer »

Une attestation de droits à jour est nécessaire

Une **adhésion associative de 1 euro** symbolique

Ces séances étant prises en charge à 100% par votre caisse d'assurance maladie